

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Protocole Sanitaire

Note d'information aux pratiquants sur la reprise des activités sportives :

MESURES SANITAIRES POUR LES PRATIQUANTS AVANT LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA RENTRÉE

- Remise d'une note d'information au pratiquant sur les mesures sanitaires à respecter qu'il devra retourner à l'AFR, par tout moyen, après l'avoir signée. (Voir annexe 1 jointe)
- Le pratiquant doit être en possession de gel hydroalcoolique et d'un masque pour circuler dans l'enceinte de la Maison des Sociétés ou de la salle du Périscolaire.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée du complexe et de la salle.
- Aucun parent ou accompagnateur n'est autorisé à pénétrer dans la salle d'animation.

AVANT LA SÉANCE

- Rappel par l'animateur des règles sanitaires à respecter.
- Vigilance quant à la fluidité de la circulation des personnes lors de l'entrée et la sortie de la salle de pratique. Éviter les regroupements statiques de personnes avant et après la séance.
- L'animateur remplira la liste des personnes présentes lors des séances , liste qui pourra éventuellement être communiquée aux autorités sanitaires en cas de demande.
- L'animateur et les participants se désinfectent les mains.

PENDANT LA SÉANCE

- L'animateur veillera au respect d'une distance physique minimum de 2 mètres entre chaque participant (Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020). soit 4 m² par participant.
- Le port du masque est obligatoire pour l'animateur, lorsqu'il est amené à s'approcher d'un pratiquant à moins de 2 mètres (pour corriger un exercice ou en cas d'accident par exemple Utilisation de matériel individuel (tapis , ..).
- Absence de contacts physiques entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Dans tous les cas, aération régulière des espaces de pratique.
- ✓ Apporter son propre matériel sportif ; les prêts de matériel entre pratiquants ne sont pas autorisés
- ✓ Utiliser un gel hydroalcoolique pour se laver les mains, avant et après la séance.
- ✓ Dans tous les cas, il est recommandé de se changer chez soi.
- ✓ Arriver à l'heure au cours
- ✓ Ranger ses affaires personnelles dans un sac
- ✓ Les affaires oubliées type chaussettes, bouteilles d'eau seront jetées dans une poubelle fermé

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Chaussons de rythmique obligatoire

Pour le Yoga
Chaussettes propre à l'activité

Pour la Zumba
Baskets propre à l'activité